

"CONSEIL DES SAGES"

REPONSES AUX QUESTIONS
DU CONSEIL DES SAGES
DU 21 MARS 2018

Présents :

Mmes Marie-Thérèse RINGOT, Ariane CHATILLON, Jeanne ETIENNE, MM. Yves CATTELAINE, Bernard COLAS, Gustave DUBOIS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE

Excusés :

M. Alain CAILLET, Mme Nicole CHASSIN.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière
- 2 – Réponses de la Municipalité aux questions évoquées
- 3 – Vie pratique dans la Commune
- 4 – Questions diverses
- 5 – Thème de réflexion

1. Retour sur le compte-rendu de la séance plénière du 21 février 2018

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est approuvé.

2. Réponses de la municipalité aux questions évoquées

En raison d'un surcroît de travail provoqué par l'élaboration du budget municipal elles n'ont pu être faites et nous serons communiquées à notre prochaine réunion.

3. Vie pratique dans la Commune

* Tout d'abord, suite à notre demande, la commission de circulation a donné son accord pour deux « dépose-minute » près de la plage.

* Par contre, le passage piéton qui existait à droite, au sortir du parking de la mairie, ne sera pas refait : il y en a un autre, à gauche, 50 m plus loin devant l'arrêt de bus.

* *rue Napoléon*

- un dimanche matin les trottoirs étaient encombrés de déjections canines, les passants se trouvaient obligés de circuler sur la chaussée.

Il y aurait grand intérêt à renouveler une campagne de sensibilisation, notamment lors du prochain numéro d'informations de la Commune.

Réponse de la Ville :

La Ville va faire un rappel.

* *Stationnement*

- De plus en plus de voitures sont garées sur le terrain directement autour de l'église. Comment peut-on obtenir un arrêté pour empêcher le stationnement devant son habitation ou peut-on peindre directement le trottoir (voir rue du Docteur Vautrin)

Réponse de la Ville :

Les travaux de réhabilitation de l'église débiteront dans le courant du mois de septembre. La base vie des entreprises sera installée autour de l'Eglise ainsi qu'un échafaudage. Après les travaux, il est à l'étude d'installer des bornes.

* *Salon de l'habitat*

- Aux dires de tous ce fut un succès. Qui est chargé de son organisation : la municipalité ou une société privée ?

Réponse de la Ville :

Le salon de l'habitat est organisé par une société privée en collaboration avec les services municipaux.

** Aire de jeux Digue Nord*

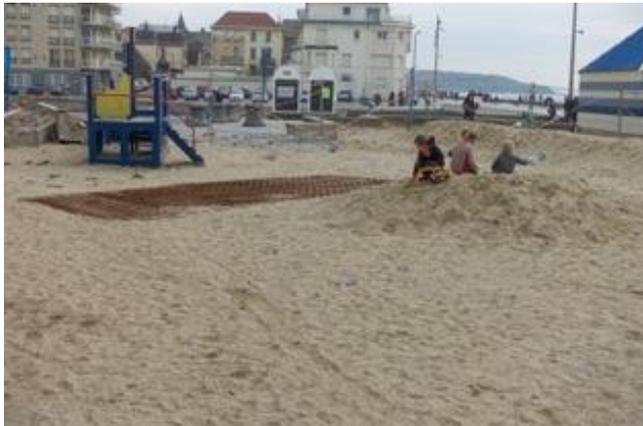
- A l'approche des futures vacances de Pâques, et grandes vacances cette aire de jeux va-t-elle être refaite en temps et en heure ?

Réponse de la Ville :

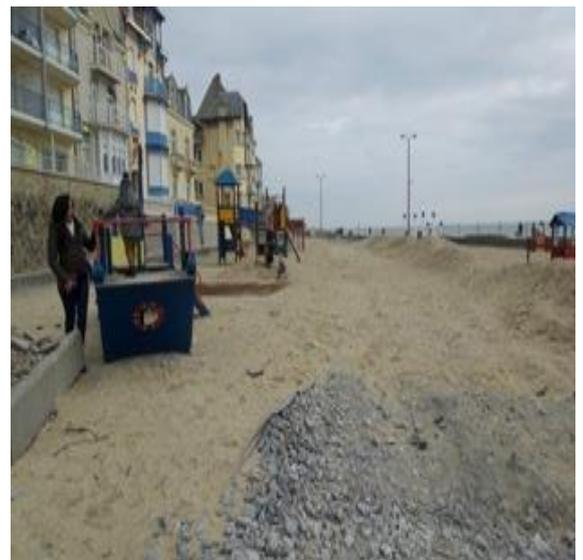
La Société Proludic a été rencontrée le 17 avril 2017. Trois jeux ont été commandés et devraient être installés avant fin juin.

- De plus un arrêté municipal précisait :

« L'entreprise chargée des travaux assurera la signalisation du chantier, les barrages, la pose des panneaux nécessaires à la sécurité publique de même que l'éclairage de nuit », les photos ci-après, faites après le 15 mars, hors de la responsabilité des parents, bien entendu, tendent à prouver le contraire.



Vu, le D.G.S.



Le D